



Communiqué Force Ouvrière Justice

VIOLENTE AGRESSION D'UN BRIGADIER-CHEF ENCADREMENT AU D3

Ce jour, le 04 septembre 2026, au bâtiment D3, lors de l'acheminement d'une personne détenue sortant du quartier disciplinaire D2 vers sa nouvelle cellule d'affectation, les personnels ont été confrontés à un nouvel épisode de violence.

Encadrée par deux agents et un Brigadier-Chef Encadrement, ce multi récidivistes, défavorablement connu de nos détentions pour ses faits d'armes. Et présentant des troubles du comportement, a exprimé « délibérément » sa violence démentielle !

Le Brigadier-Chef Encadrement en a fait les frais et a reçu un violent coup de poing au visage, au niveau de l'arcade.

Lors de la maîtrise de l'individu, toujours virulent et hors de contrôle, notre collègue a reçu un second coup de poing au visage.

Un autre agent a également été éraflé à la main durant l'intervention.

DEUX COUPS DE POING AU VISAGE !

Force Ouvrière Justice dénonce avec fermeté cette nouvelle agression.

Force Ouvrière Justice reste en soutien à notre collègue choqué.

La prise en charge de personnes détenues présentant des troubles du comportement ne peut se faire au détriment de la sécurité et de l'intégrité physique des personnels.

Nous saluons également le professionnalisme, le sang-froid et l'engagement des agents présents qui ont permis une gestion efficace de cet énième incident de violence.

Une fois de plus, les personnels démontrent leur capacité à faire face à des situations particulièrement dangereuses, souvent dans des conditions de travail difficiles.

La prison ne saurait être un refuge pour palier aux carences de la prise en charge des hôpitaux psychiatriques.

Force Ouvrière Justice exige :

- Une réponse disciplinaire ferme à l'encontre de l'agresseur.
- Des poursuites pénales systématiques pour toute agression commise contre un personnel.
- Une reconnaissance concrète des risques encourus quotidiennement par les agents
- Le renforcement des moyens humains et sécuritaires afin de garantir la protection des personnels.
- La création d'un SMPR bis pour une meilleure prise en charge de ses profils.

Les agressions contre les personnels pénitentiaires ne doivent jamais être banalisées. **Force Ouvrière Justice** souhaite un prompt rétablissement aux collègues et les encouragent à porter plainte contre leurs auteurs.

Force Ouvrière Justice restera pleinement mobilisée pour défendre, protéger et soutenir l'ensemble des agents.

**Le bureau local FO Justice
Toujours aux côtés des personnels.**

Adresse du Bureau local :
05 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.cp-fleury-mérogis@justice.fr
Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 04 septembre 2026